

soient les mêmes que ceux que nous obtiendrions en recourant chaque jour aux conseils d'un spécialiste donnés par un stagiaire. Toutefois, on pourrait conserver cette direction comme complément au programme de stage. On pourra en décider plus tard.

A mon avis, cette résolution présente un grand mérite. Je crois que la situation actuelle du Canada commande qu'on établisse à la Chambre un programme de stage qui, comme je l'ai dit au début, aiderait énormément, non seulement les stagiaires, mais encore les députés. J'espère que les députés verront l'intérêt d'adopter cette résolution, ou, s'il ne le jugent pas maintenant à propos, je propose de déférer l'affaire à un comité spécial chargé de l'organisation et de la procédure. Les membres de ce comité, dans leur sagesse, pourraient examiner ce projet et le recommander à cette Chambre.

**M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce):** Monsieur l'Orateur, cette motion est très intéressante et je félicite le député de Wellington-Sud de l'avoir présentée. Elle comprend deux aspects principaux qui ont chacun beaucoup de valeur. Le premier concerne le programme de stage destiné à familiariser les étudiants canadiens avec la politique, le gouvernement et le droit. Le second a trait à l'emploi de ces stagiaires comme adjoints des députés.

Je commencerai par le premier aspect, celui du programme de stages à la Chambre des communes. Il n'est pas douteux que les programmes universitaires ont tendance à devenir trop académiques. C'est pourquoi l'étudiant ne se fait pas toujours une idée exacte du gouvernement et du parlement canadiens. Durant trois années, j'ai été chargé de cours de sciences politiques et j'ai enseigné les principes de gouvernement au Canada, ce qui m'a souvent permis d'apprécier les difficultés rencontrées par les étudiants qui n'avaient jamais vu fonctionner la Chambre. En tant que chargé de cours ayant une connaissance assez approfondie du gouvernement canadien, j'ai découvert que les livres ne donnaient pas vraiment une idée exacte du fonctionnement de notre gouvernement et de notre Parlement.

Dans bien d'autres pays il est beaucoup plus facile aux étudiants de visiter le siège du gouvernement et d'en étudier le fonctionnement de première main. En Angleterre, un pourcentage élevé d'étudiants habitent à quelques heures du Parlement de Westminster; de même à Paris, Rome et dans la plupart des autres pays d'Europe. En outre, nombre de ces pays ont des systèmes d'enseignement et de formation analogues à certains égards à celui qui est proposé dans la motion. En France, l'Institut des sciences politiques et économiques de Paris donne à l'étudiant qui a l'intention de travailler dans l'adminis-

tration une excellente formation académique et pratique. Sans être adjoint d'un député, il reste en étroit contact avec les rouages du gouvernement.

Le Canada étant un pays vaste à la population clairsemée, il est particulièrement important de créer un genre de stage parlementaire. Nombre de nos universités sont si loin d'Ottawa et les voyages à la capitale nationale sont si coûteux qu'un programme de stages permettrait à un grand nombre d'étudiants de venir à Ottawa se faire une opinion de première main. Pareil système favoriserait aussi énormément l'intérêt national plutôt que régional.

Des étudiants qui autrement pourraient passer toutes leurs années universitaires dans la même province, assujetties à des influences uniquement provinciales, auraient ainsi l'occasion de passer une année à Ottawa pour y apprendre à connaître sur place le fonctionnement de notre Parlement. Ce programme de stages serait utile aux étudiants dans leur travail leur permettant aussi de comprendre leurs disciplines respectives tout en contribuant énormément à relever le niveau de tout le processus du gouvernement au Canada. Nous nous assurerions ainsi le concours d'un groupe d'hommes beaucoup mieux informés, ayant une connaissance et une compréhension plus approfondies des choses de l'État et du Parlement.

La motion parle de diplômés en sciences politiques, de journalistes et de professeurs de droit, mais elle devrait inclure, comme l'a signalé le député, des étudiants dont le travail exige une connaissance de notre gouvernement, comme par exemple les économistes, les étudiants en droit, les étudiants en sciences sociales et les travailleurs sociaux.

Je trouve fort intéressant que les journalistes soient inclus. Bien entendu, ceux de la tribune jouent un rôle primordial dans le fonctionnement de nos institutions démocratiques. Ils ont la tâche ardue de faire le reportage, l'interprétation et les commentaires des affaires du Parlement afin de renseigner la population de notre pays. Alors qu'à l'heure actuelle la plupart des députés se contentent d'un ou deux domaines en matière législative, et que les membres des cabinets doivent nécessairement s'en tenir à des sujets limités, on s'attend à ce que la plupart de nos journalistes fassent un reportage intelligent de tous les genres de projets de loi, toutes les déclarations et toutes les sortes de discussion politique.

À notre époque de spécialisation, c'est peut-être trop demander. Un jour, le journaliste est obligé de faire un reportage sur des subtilités techniques de la politique économique et fiscale, les taux d'intérêt et d'imposition, le lendemain, sur les complexités du